

Pas question de déroger

à la durée légale des 35 heures !!!

■ La CFDT reste en désaccord avec la proposition de loi qui remet en cause les 35 heures :

Parce que ce texte :

- est contre l'emploi ;
- dégrade les conditions de travail ;
- renforce les discriminations dont sont victimes les salariés des PME/TPE concernant la rémunération des heures supplémentaires ;
- évacue les négociations sur les salaires.

• Les salariés aux revenus les plus modestes, ceux qui ne bénéficient ni de la participation, ni des 35 heures, ni d'un compte épargne temps, c'est-à-dire une grande partie des salariés – ceux des petites entreprises, les temps partiels, les chômeurs – vont faire l'amer constat qu'il y a eu beaucoup de bruit, beaucoup d'attente pour peu de résultat et sans doute un nouveau creusement des inégalités.

Ces mesures s'ajoutent à la suppression du lundi de Pentecôte, premier coup dur porté à la RTT, d'autant plus injuste qu'il ne touche que les salariés !

■ Pour la CFDT les heures supplémentaires doivent être payés comme telles

- En mettant en avant l'illusion que les salariés pourraient gagner plus en travaillant plus, le gouvernement a soulevé de fait le problème de l'évolution des rémunérations. Augmenter le nombre d'heures supplémentaires est une mauvaise réponse à une juste aspiration des salariés. Personne n'est dupe que ce gain ponctuel de pouvoir d'achat pour quelques uns n'est qu'une ponction anticipée sur ce qui leur appartient déjà.

Il faut donc ouvrir immédiatement des négociations sur les salaires !

35 heures : Travailler tous pour gagner tous !

Aujourd'hui, j'adhère !

Adhérer à la CFDT, c'est :

- **être informé, conseillé, défendu !**
...✿ C'est le choix d'un syndicat utile aux salarié(e)s.
- **avoir la parole, participer et agir !**
...✿ C'est le choix d'un syndicat proche des salarié(e)s.
- **privilégier le dialogue, la négociation, le résultat !**
...✿ C'est le choix d'un syndicat efficace.
- **lutter pour l'emploi, le pouvoir d'achat et de meilleures conditions de vie et de travail !**
...✿ C'est le choix d'un syndicalisme ambitieux qui profite à chacun.

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Entreprise / Établissement :

Secteur d'activité :

Je souhaite avoir des informations sur la CFDT

Je souhaite adhérer à la CFDT

Coupon à retourner à :

Syndicat Chimie Energie Rhône Alpes Ouest

154, Avenue Thiers 69006 Lyon
Tél : 04 78 71 44 96 - Fax : 04 78 71 49 38
E-mail : secretariat@cfdt-scerao.fr
Site : www.cfdt-scerao.fr

I.P.N.S.
décembre 2007

Cfdt
des choix, des actes
Syndicat Chimie Energie
Rhône Alpes Ouest